

# PRATIQUEZ LE **BABY-FOOT** DANS VOTRE **ENTREPRISE !**

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL de TABLE

“ Ayant fait ses preuves dans diverses entreprises, le baby-foot est un moyen efficace d'évacuer le stress pour les salariés mais c'est aussi l'occasion de partager autre chose que le quotidien du bureau !

Proposez le baby-foot à vos salariés !  
Une activité tendance, originale et décalée !  
La FFFT vous aide dans votre démarche ! ”

## Qu'est ce que la FFFT ?

Installée à Nantes (Loire-Atlantique), la Fédération Française de Football de Table représente le baby-foot au niveau national en coordonnant et en rassemblant toutes les associations qui organisent la pratique du football de table en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

## Football de table et baby-foot : la même chose ?

Après les progrès techniques, l'enthousiasme et le professionnalisme des joueurs, le baby-foot peut se pratiquer à un niveau sportif.

On parle alors de football de table, comme on parle de tennis de table au lieu de ping-pong.

N'importe quel joueur peut ainsi passer du baby au football de table pour découvrir les joies et les satisfactions que procure la maîtrise des joueurs en aluminium.



## Pourquoi proposer le baby-foot à vos salariés ?

- Esprit d'équipe et convivialité
- Une approche riche sur le plan relationnel et sans hiérarchie
- Une activité mixte et peu coûteuse
- Un loisir amusant à redécouvrir

## Comment faire ?

Si votre entreprise dispose déjà d'un club, vous pouvez créer une section « baby-foot loisirs » au sein de ce club par le biais du Comité d'entreprise par exemple. Sinon, vous pouvez également créer votre club, type association loi 1901.

La démarche est simple, elle vous est détaillée dans le document « créez votre club ».

Enfin, une dernière solution s'offre à vous, vous avez la possibilité de mettre en place un parrainage avec un club de baby-foot existant, qui vous soutiendra et vous affranchira des formalités administratives. Toutefois, vous gardez votre autonomie et gérez vous-mêmes vos adhérents.

## L'équipement

L'entreprise devra acquérir une table quels que soient le modèle ou la marque, table neuve ou d'occasion. La FFFT et ses partenaires se proposent d'aider l'entreprise dans ses démarches et **beneficier ainsi de tarifs préférentiels.**



## Les licences :

La licence « baby-foot loisirs » s'élève à **5 euros** par an. La section devra quant à elle être affiliée à la FFFT pour 50 euros par an, la première année étant gratuite.

Notons que pour pouvoir s'affilier à la FFFT, la section doit avoir 8 licenciés au minimum.

Chaque licencié recevra alors sa propre carte.

Fédération Française de Football de Table  
27 rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes



Tél. : 02 40 20 52 38 - Fax : 02 40 20 44 59  
E-Mail : [ffft@francebabyfoot.com](mailto:ffft@francebabyfoot.com)

[www.francebabyfoot.com](http://www.francebabyfoot.com)

## Les animations :

Vous pouvez organiser des tournois. Nous pouvons également vous aider à organiser des tournois inter-entreprises avec d'autres entreprises de la région ou encore mettre en place quelques heures «découverte-initiation» au sein de votre entreprise en partenariat avec la FFFT.



## Les tournois :

En étant affiliée à la FFFT, la section a la possibilité d'organiser un CNFT loisir, tournoi officiel reconnu par la FFFT, comptant pour le classement national.

## Inter-entreprises :

Dans le cadre d'une compétition inter-entreprise, les vainqueurs gagneront une participation au tournoi amateur national organisé en parallèle des championnats du monde de la discipline.

## La FFFT vous accompagne dans votre projet :

- Un soutien administratif pour vous aider dans votre création
- Une insertion de votre entreprise sur notre site Internet
- Un règlement simplifié en plusieurs exemplaires
- Des affiches pour l'organisation de vos tournois



La FFFT vous offre également votre adhésion à la Fédération la première année.

Vous avez également la possibilité d'acheter des balles à un tarif préférentiel si vous les achetez directement via la Fédération.

Enfin, vous bénéficierez de réduction sur la prestation «**baby-foot anim**», partenaire de la FFFT qui organise des animations ludiques autour du baby-foot au sein des comités d'entreprise.



**Fédération Française de Football de Table**  
27, rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes  
Tél. : 02 40 20 52 38 - Fax : 02 40 20 44 59  
E-Mail : [ffft@francebabyfoot.com](mailto:ffft@francebabyfoot.com)

[www.francebabyfoot.com](http://www.francebabyfoot.com)